



Territoire de Vichy

La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Vichy se distingue par :

- ✓ Une forte attractivité du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire important)
- ✓ Une moindre exposition aux aléas économiques avec une plus faible concentration de l'emploi (seulement 18% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes)

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Vichy se distingue par :

- ✓ Une population totale âgée, avec 144 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (118 en Auvergne) et un faible taux d'activité des séniors (52 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 en région)
- ✓ Une précarité importante : plus d'un vichyssois sur 10 est allocataire de minima sociaux
- ✓ Une moindre adaptabilité des actifs aux changements liée à leur niveau de diplôme (82 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur niveau de qualification (plus d'un DE sur 3 est manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié) et à leur âge (87 DE séniors pour 100 DE jeunes)
- ✓ Une faible dynamique du marché du travail qui se traduit par le très net recul du volume d'offres d'emploi

- ✓ Un marché de l'emploi moins touché par les effets de la crise avec un moindre recul de l'emploi salarié au cours de la dernière année (-1,5% contre -2,3% dans l'Allier)
- ✓ Des besoins moindres en formations d'aide à l'insertion pour les DE (une formation sur deux relève du domaine du développement personnel)
- ✓ Un recours à l'alternance supérieur.

et par la forte proportion de chômeurs de longue durée (plus de 4 DE sur 10 sont inscrits depuis 12 mois et plus)

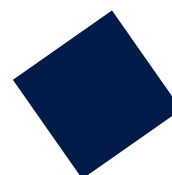
- ✓ Une structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante : la faible emprise des services (moins d'un salarié sur trois) et la sur-représentation de l'industrie (3 salariés vichyssois sur 10)
- ✓ Une moindre mobilisation de l'appareil de formation initiale (-3,4% en un an) ou continue (faible taux d'accès des DE à la FPC)
- ✓ Une moindre attractivité des formations et une moindre capacité du territoire à former ses résidents (4 DE sur 10 en FPC) qui contribuent au déficit important du solde migratoire des jeunes
- ✓ Des DE moins tournés vers la recherche de certification : environ un stagiaire sur quatre augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire vichyssois, 4 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle**** (comme dans le département). Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**.
- ✓ Avec 2 élèves ou apprentis sur 3, les inscrits en **formation initiale** sont **sur-représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. Cette situation

peut refléter la structure de l'emploi sur le territoire (sur-représentation globale du tertiaire) et/ou une abondance d'offre locale de formation dans ces spécialités.

- ✓ La proportion des **sortants de FPC** dans les domaines technico-professionnels des **services** est **faible** (1 stagiaire sur 4). Est-ce lié à l'importance du nombre de sortants de formation initiale, le signe de besoins limités des entreprises... ?



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	144	-	140	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	-	27 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 2,6 %	-	+ 1,1 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 6,5 %	-	- 8,0 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	10,4 %	→	9,9 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	52 %	-	53 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	82	-	90	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	→	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	59 %	↗↗	59 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 1,5 %	-	- 2,3 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	40 %	→	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	27 %	→	28 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	20 %	→	21 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	29 %	→	27 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	30 %	→	33 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	18 %	→	22 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	85 %	→	88 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 13%	-	+ 13%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	→	1,3	→	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	87	→	82	↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	42 %	↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	36 %	↘	33 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 26%	-	- 25%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	37 %	↗	37 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	37 %	↘	37 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	18	↘↘	18	↘↘	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

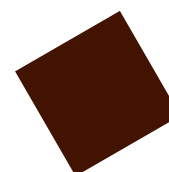
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors universités)	-3,4 %	-	-1,4 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	120 %	↘↘	134 %	↘	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire (EN)	68%	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors universités)	67 %	→	57 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

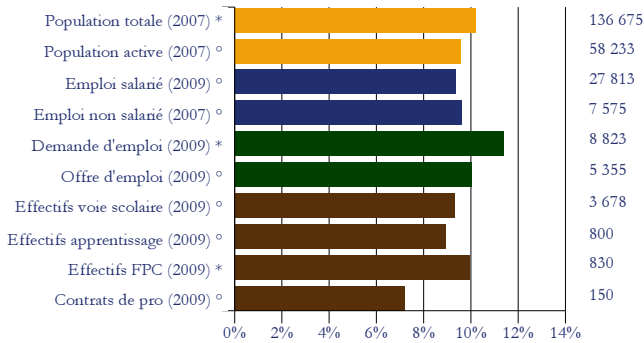
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-20 %	-	-19 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	7,4 %	↘↘	7,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	41 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	25 %	↘	26 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	50 %	↘↘	54 %	↗	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	26 %	→	32 %	↗↗	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,7 %	→	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec près de 136 700 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire de Vichy est le 2^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 10% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour l'offre d'emploi (plus de 5 300 offres) et pour les effectifs des sortants de FPC (830 stagiaires).

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, la population active, l'emploi salarié et non salarié et les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique sont légèrement sous-représentés (de 9,6% à 9,2% du total régional). La sous-représentation est plus marquée pour les effectifs inscrits en apprentissage (800 apprentis ; 8,9%) et pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (150 stagiaires ; 7,2%). A l'inverse, le territoire de Vichy n'excède son poids moyen que pour la demande d'emploi (plus de 8 800 DE soit 11,4% du total régional).

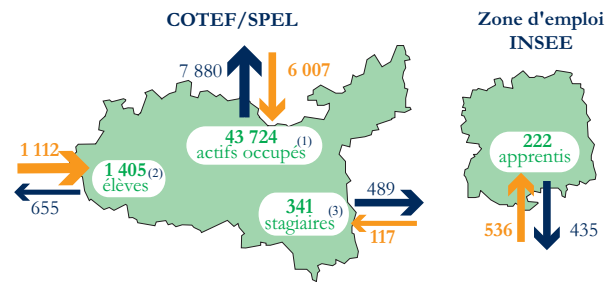
A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie et le

Les principales spécificités du territoire



commerce (31%) au détriment de l'emploi dans les services (30%) et dans l'agriculture (5,4%). L'emploi dans les secteurs dits fragiles (20%) est en retrait par rapport à la moyenne régionale mais reste sur-représenté dans le département. Le territoire de Vichy se caractérise par une fragilité des actifs qui se manifeste par une sur-représentation des sans diplômes (13% des actifs) et des non qualifiés (36% des demandeurs d'emploi). Le marché du travail enregistre également sur ce territoire une proportion plus importante de demandeurs d'emploi de longue durée et de séniors.

Les mobilités sur le territoire



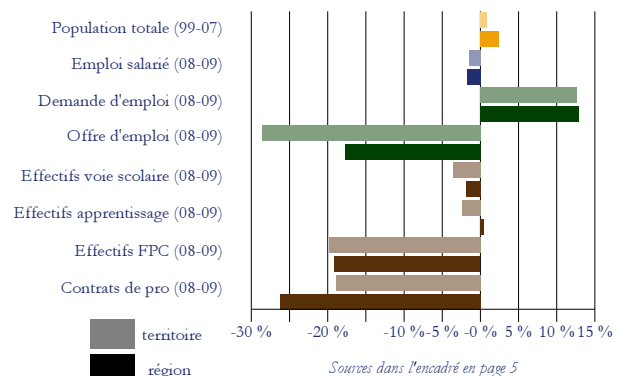
Sources dans l'encadré en page 5

→ Flux entrant
← Flux sortant
xxx Résident et se forme (ou travaille) sur le territoire
 (1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés
 (2) : élèves en formation professionnelle ou technologique
 (3) : stagiaires de la FPC à destination des DE

L'analyse des **mobilités géographiques** met en évidence une situation contrastée pour le territoire vichyssois : des flux déficitaires pour les stagiaires de FPC et les actifs occupés mais excédentaires pour les élèves et les apprentis. Le volume de ces flux souligne que le territoire est le siège de mobilités importantes.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan plutôt défavorable par rapport au régional. Le territoire de Vichy a, certes, connu un recul plus limité de l'emploi salarié et des entrées en contrat de professionnalisation. Dans le même temps, toutefois, la population totale a moins progressé, le recul de l'offre d'emploi a été plus important. De même, les effectifs en formation initiale (voie scolaire et apprentissage) ont davantage diminué.

Les principales évolutions sur le territoire



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

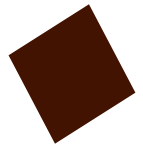
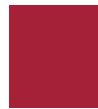
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

